

## Compte rendu conseil d'école du 13 février 2018

Parents d'élèves : GUELLERIN Séverine, VUILLAUME Vanessa, VAN LOON Sonia, ROBIN Mélanie, MICHAUD Charline, BOUSSIQUAULT Gaëlle, LEMAIRE-PASQUEREAU Nathalie, MAILLET Mélanie

Maires/adjoints : LEGUILLETTE Laurent, TARTARIN Martine, GILLET Charlie, BUREAU Grégory, GALISSON Anne-Sophie, DROUET Anthony, ROUILLER Stéphane, ORIO Georges, BERAU BEAUVAIS Céline, MERCIER Patrick, DURAND Frédéric

Enseignants : MICHON Jean-Noël, POLLONI Sylvain, HUET Murielle, SEIGNEURIN Katia, POL Delphine

DDEN : PERRIN Nicole

Excusés : Mme BRUNET Sandra (APE), Mr ROUYER Jean-Eric (inspecteur)

Président de séance : Pol Delphine

Secrétaire : Seigneurin Katia

Question de début de séance :

Validation du 1<sup>er</sup> compte rendu de conseil d'école (7 novembre 2017) ?

O votes contres, O abstentions : le 1<sup>er</sup> compte rendu de conseil d'école est validé.

### 1/ Le bilan des évaluations de CP

Les enseignantes de CP ont fait passer les évaluations aux élèves en début d'année.

Résultats école : 88,5 % de bonnes réponses en mathématiques et 84,99 de bonnes réponses en français.

Bilan : les élèves ont des résultats plus que satisfaisant. Nous allons renforcer le travail déjà fait en grande section sur l'encodage de mots en français et sur les algorithmes en mathématiques.

## 2 / Les projets des 3 écoles du RPI

### Bossée :

Visite à la ferme pédagogique "Au Cabri au lait à Sepmes" : le jeudi 15 février, et le mardi 17 avril au matin.

Concernant le projet autour du jardin, élevage de petites bêtes : les papillons en septembre, les escargots en mars et les coccinelles en mai. Fabrication de pots pour les semis avec des journaux.

### La Chapelle-Blanche-Saint-Martin :

Ecole et cinéma.

Arts : La grande lessive (en lien avec l'ALSH), première exposition le 19 octobre 2017 et la seconde le 29 mars 2018.

Mathématiques : Les 100 jours de classe. Les élèves de GS/ CP ont participé aux défis du Carm de Noël. L'ensemble des CP et les CE1 participeront au concours Kangourou qui aura lieu le 15 mars.

Projet Jardin et élevage : 2 poules naines ont remplacé les poules soies. Le poulailler a souffert lors de la tempête, et les employés communaux ont prévu de nous en construire un neuf. Dans les classes il y a un élevage de phasmes et d'escargots.

Dans le cadre de ce projet d'école, une sortie aura lieu au mois de mai pour visiter le muséum d'histoire naturelle de Tours. Les élèves auront une visite commentée de l'exposition fourmi.

Tour du monde (5 continents étudiés sur 5 périodes).

### Bournan :

Le projet théâtre : reconduit avec l'association la Rioll'ade (mars / avril).

Permis piéton pour les CE2.

Le projet jardin : les enseignants auraient besoin de pots de yaourts vides en plastique transparents pour leurs semis. Un animateur nature sur le tri sélectif viendra à l'école avec fabrication d'un composteur.

Projet danse ( Cm2 / cm1) centre chorégraphique de Tours en lien avec la liaison CM2 / 6ème.

Ecoles et cinéma : 2<sup>ème</sup> film vu fin janvier.

Musique : projet en cours.

Sortie de fin d'année : une sortie à Guédelon ou à Montbazou est envisagée suivant le budget.

### 3 / Les travaux en cours ou à réaliser

#### Bournan :

Un vidéo projecteur pose quelques soucis dans la classe des CE2 / CM1.

Ecole Numérique rurale : la classe mobile a été reçue, les enseignants attendent l'intervention du CARM pour pouvoir s'en servir en classe.

Ampoule Tbi classe cm1/ cm2 à changer.

Demande de jardinières devant l'école.

Des rideaux occultants ont été installés dans les classes.

#### La Chapelle-Blanche-Saint-Martin:

L'ordinateur de la classe de CP/CE1 qui doit partir en réparation durant les vacances d'hiver : certaines touches du clavier ne fonctionnent plus.

Porte du bureau de direction à réparer (en cours) ainsi qu'une fenêtre dans la classe de GS/CP

Demande de banc pour les adultes et les enfants dans la cour de récréation

Bossée : rien à signaler.

### 4 / La kermesse

La fête de Noël a eu lieu le 22 décembre à la Chapelle-Blanche-Saint-Martin à 20h30.

La kermesse aura lieu le 30 juin à la Chapelle Blanche Saint Martin

### 5 / Les rythmes scolaires

La DSDEN a demandé aux écoles de proposer des horaires concernant un passage à 4 jours pour le 16 février.

#### **Vote pour un passage des rythmes scolaires à 4 jours :**

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le passage à 4 jours est voté.

Question de parent d'élève : serait-il possible de rester à 4,5 jours pour l'école de Bournan ?

Réponse : Le choix des parents d'élèves et des enseignants a été de passer à 4 jours à la majorité.

### **Les horaires :**

Les enseignants proposent de commencer la classe 5 minutes plus tôt et de finir 5 minutes plus tard afin de minimiser l'impact sur le transport.

Ce qui donne les horaires suivant :

Bournan : **8h35** – 12h05- 13h35–**16h05**

Bossée : **8h45**-12h- 13h30- **16h15**

La Chapelle Blanche Saint Martin : **8h45**-12h15- 13h55 - **16h25**

Les enseignants choisiraient de diminuer l'amplitude horaire des après-midis d'école afin d'optimiser les heures du matin.

### **Vote des horaires :**

Voix contres : 0

Abstentions : 0

Les horaires sont votés.

## **6 / Les prévisions d'effectifs pour l'année 2018/2019**

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
13	14	13	11	14	16/15	13/14	11	12

118 enfants avec les TPS, 105 sans les TPS.

Les enseignants ne s'interdisent pas de modifier les répartitions des élèves afin de permettre une meilleure répartition des effectifs de maternelle et ainsi améliorer l'accueil des TPS.

## **7 / Questions diverses**

**Conditions climatiques** : les conditions climatiques ont perturbé l'organisation scolaire ainsi que celle des garderies.

Pour l'école :

Revoir la formulation du protocole intempéries lors de la prochaine révision du règlement intérieur. Mettre ce protocole dans le cahier de liaison dès le début d'année pour que tous aient accès à l'information.

Pour les garderies :

Afin éviter tout soucis en cas d'accueil exceptionnel d'enfant non inscrit, création d'une fiche d'urgence ne contenant pas d'informations confidentielles mais permettant une lecture par tous. Cette fiche sera collée dans le cahier de liaison de l'enfant.

Le conseil d'école s'est terminé à 20h45. La diffusion du compte rendu sera faite par les enseignants aux aînés de chaque fratrie.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 19 juin 2018 à l'école de Bossée.